

Le 24 mars 2015

[Traduction]

Personnes âgées

M. Fitch : Le rapport de la vérificatrice générale sur le dossier Atcon a été publié ce matin à 11 h, ce qui a mis dans l'embarras une bonne partie des ministres actuels qui étaient aussi là lorsque la décision a été prise au sujet d'Atcon. Le dossier en question fera très longtemps parler de lui et il fera l'objet de discussions à l'Assemblée législative pendant de nombreux jours de séance. Nous aurons des questions à ce sujet plus tard aujourd'hui.

Toutefois, un dossier très urgent soulève actuellement beaucoup de préoccupations, cause beaucoup de douleur et provoque beaucoup de découragement chez de très nombreuses personnes dans la province. Comme l'a mentionné le député de Saint John-Est, il est déplorable que le gouvernement ait lancé un ballon d'essai en signalant que seraient élargies les conditions liées aux contributions financières pour les soins de longue durée. Le premier ministre prendrait-il la parole aujourd'hui afin de présenter ses excuses aux personnes âgées de la province et de dire que le tout n'est pas envisagé pour le budget à venir? Merci.

L'hon. M^{me} Rogers : J'aimerais préciser deux ou trois éléments. Tout d'abord, je n'ai entendu parler de l'annulation de la stratégie D'abord chez soi que par les gens d'en face. Les priorités du gouvernement actuel n'ont pas changé. Nos priorités sont la création d'emplois, l'assainissement de nos finances et la protection des familles vulnérables, et les personnes âgées occupent une place très importante au sein des familles. Nous continuerons à réaliser des investissements. En fait, la moitié de notre budget est consacrée aux soins de longue durée et aux soins pour les personnes âgées.

M. Fitch : La ministre a pris la parole et a essayé de justifier le fait que le gouvernement ait lancé un ballon d'essai, et je comprends cela, mais je dirais à la ministre qu'il y a une similarité entre l'attribution des fonds consacrés à D'abord chez soi et l'attribution des fonds dans le dossier Atcon.

Je me souviens que, à l'époque où il était premier ministre, Bernard Lord s'est rendu dans le comté d'Albert et avait placé devant le domicile d'une personne âgée un écriteau indiquant que ce domicile était protégé. La politique qui prévoyait la protection des domiciles et des actifs des personnes âgées a été suivie par les deux gouvernements suivants au Nouveau-Brunswick. Il est toutefois honteux aujourd'hui que le gouvernement actuel choisisse de consacrer des millions de dollars à l'asphaltage au lieu de protéger les actifs des personnes âgées, qui ont tellement aidé les gens de la province.

Eh bien, nous espérons que le tout était un ballon d'essai lancé avant le dépôt du budget pour obtenir une approbation. Est-ce un ballon d'essai ou la réalité?



L'hon. M^{me} Rogers : J'aimerais préciser encore plus la question de la stratégie D'abord chez soi et les mesures auxquelles l'argent a été consacré. En fait, beaucoup d'insinuations sont formulées au sujet d'argent perdu ou non utilisé. J'aimerais rappeler à tout le monde que, il y a quelques semaines, le *Daily Gleaner* a traité d'une entrevue avec l'ancienne ministre du Développement social, Madeleine Dubé, qui reconnaissait qu'il restait des décisions à prendre sur bien des détails de la stratégie D'abord chez soi. Il aurait été très irresponsable de ma part de dépenser l'argent sans disposer d'un plan complet de mise en oeuvre ou d'une stratégie de conception. Nous voulons être très prudents quant à l'utilisation de nos précieuses ressources.

M. Fitch : La ministre admet aujourd'hui que l'argent était disponible, mais que le choix a été fait de ne pas le dépenser. Les termes utilisés ici aujourd'hui sont très éloquents. Le ministre des Finances a pris la parole pour dire que nous nous pencherions sur l'examen des ressources des personnes âgées, et la ministre veut parler de D'abord chez soi. Les gens d'en face veulent détourner l'attention de la vraie question. Un très grand nombre de personnes âgées sont préoccupées par le fait que le gouvernement saisira les actifs qu'elles ont accumulés au cours de leur vie. Voilà qui est déplorable, compte tenu du temps et des efforts que la coalition des aînés et les gens ont consacrés à maintes reprises à la lutte pour la protection des actifs accumulés par les personnes âgées au cours de leur vie.

Je donne au premier ministre l'occasion de prendre la parole et de défendre les personnes âgées du Nouveau-Brunswick, soit les personnes les plus vulnérables, de la situation où le gouvernement libéral actuel s'en prend à leurs actifs parce qu'il a fait le choix de dépenser l'argent ailleurs, à savoir pour la chaussée et ses amis politiques. Le premier ministre se portera-t-il à la défense des personnes âgées du Nouveau-Brunswick? Prendra-t-il la parole aujourd'hui pour dire que la mesure est un ballon d'essai et qu'elle ne sera pas envisagée dans l'élaboration du budget à venir?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Rogers : Voici la réponse directe à la question : Oui, le gouvernement actuel se portera à la défense des personnes âgées.

M. Fitch : La ministre peut-elle donner un peu plus de précisions à cet égard? Nous avons observé à maintes reprises que les propos des gens du gouvernement ne cadraient pas avec leurs actions. Ce qu'ils disent est différent de ce qu'ils font, et nous en avons été témoins aujourd'hui. La ministre prend la parole et dit que les gens du gouvernement se porteront à la défense des personnes âgées ; voici pourtant ce qu'ils font : ils ne consacreront pas au programme D'abord chez soi l'argent prévu. La somme de 7 millions de dollars est prévue au budget, mais ils ont pris la parole l'autre jour et ont parlé d'une somme dérisoire, d'un petit pourcentage de la somme en question.

Aujourd'hui, le ministre des Finances ne prend pas la parole afin de justifier le fait qu'il a dit dans les médias que les gens du gouvernement allaient examiner les actifs accumulés par les personnes âgées et qu'ils allaient envisager la possibilité d'en tenir compte en tant que contribution à leurs



soins de longue durée. La ministre prendra-t-elle la parole pour préciser la déclaration qu'elle vient de faire à la Chambre? Comment prendrez-vous soin des personnes âgées? Jusqu'à présent, vous les avez attaquées. C'est tout ce que vous avez fait.

L'hon. M^{me} Rogers : Le problème en ce qui concerne le dernier gouvernement c'est que de nombreuses initiatives ont été annoncées en toute hâte, mais n'ont en fait pas été mises en oeuvre. Notre gouvernement est résolument dévoué à l'approche D'abord chez soi. Toutefois, nous examinons la situation à la lumière de toute la gamme des soins de longue durée pour les personnes âgées et du contexte dans lequel ils s'inscrivent.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Rogers : Nous ne pouvons pas continuer à renforcer le cloisonnement ni à travailler petit à petit à cet égard sans examiner le contexte ; nous serons donc un gouvernement qui prend ses décisions en fonction des données probantes. Nous irons de l'avant en faisant participer les gens du Nouveau-Brunswick. Je rencontre des parties prenantes, et elles me parlent de problèmes précis qu'elles ont notés en ce qui concerne la phase initiale de la conception de l'approche D'abord chez soi. Nous mettons en oeuvre certaines des mesures découlant des observations des parties prenantes et nous allons de l'avant à cet égard. J'attends avec impatience la présentation du budget principal pendant laquelle nous pourrions décrire certains de nos...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Steeves : Aujourd'hui, je me trouve à avoir pitié de la ministre du Développement social. Je sais à quel point la ministre est une personne qualifiée et bienveillante. Je sais qu'elle se soucie beaucoup des personnes âgées, tout comme nous tous, j'en suis certain.

Tout d'abord, nous constatons l'annulation de la stratégie D'abord chez soi pour les personnes âgées. La somme de 7 millions de dollars prévue au titre du programme a disparu. Je sais que les gens du gouvernement disent que la somme est toujours disponible, mais j'aimerais savoir à quoi elle est consacrée, car nous n'avons entendu aucun détail à ce sujet. Je sais que la ministre a dû trouver la situation troublante. Nous entendons maintenant un ministre, soit le ministre responsable de la tournée dont le thème est « jetons le blâme sur les gens », laisser entendre que les personnes âgées seront ciblées afin d'accroître les recettes du gouvernement.

Ma question — et je suis sûr qu'il y a quelque part des notes provenant du premier ministre — s'adresse à la ministre du Développement social. Je suis sûr qu'elle plaint les personnes âgées. Je demanderais quand même à la ministre de procéder à la lecture des notes que le premier ministre lui a données à ce sujet.

L'hon. M^{me} Rogers : Je suis désolée, Monsieur le président, mais je n'ai pas entendu de question



dans les propos formulés.

M. Steeves : Nous avons supposé que le premier ministre répondrait à la question. Le premier ministre semble donner des notes d'allocution à tout le monde.

J'aimerais mentionner un excellent article, soit un éditorial publié dans le *Telegraph-Journal* d'aujourd'hui. On y lit notamment :

Gouverner, c'est l'art de savoir fixer les priorités, et le gouvernement libéral devrait examiner très attentivement sa liste avant de cibler les personnes âgées. [Traduction.]

On y lit ensuite :

Nous ne voyons pas la logique qui justifie des dépenses de 30 millions de dollars en nouveaux fonds provinciaux pour élargir une route à quatre voies alors que nous demandons aux personnes les plus âgées de notre province de vendre leur maison ou de puiser dans leurs REER pour aider à payer les soins dont elles ont besoin. Après en avoir autant fait pour notre province et avoir payé des taxes et impôts pendant des décennies, les personnes âgées méritent de figurer avant l'asphaltage dans l'ordre des priorités. [Traduction.]

Selon l'article, les personnes âgées méritent de figurer avant l'asphaltage dans l'ordre des priorités. J'ai une question très simple à poser à la ministre. Est-elle de cet avis, c'est-à-dire que les personnes âgées doivent figurer avant l'asphaltage dans l'ordre des priorités?

L'hon. M^{me} Rogers : Les personnes âgées constituent une priorité du gouvernement actuel. Toutes les personnes vulnérables constituent une priorité du gouvernement actuel. Encore une fois, rien n'a changé en ce qui concerne nos priorités, c'est-à-dire créer des emplois, assainir nos finances et prendre soin des familles.

J'ai répété que l'approche D'abord chez soi devait être examinée dans tout le contexte des soins de longue durée. Les personnes âgées sont très, très importantes. Notre système doit être viable. Nous prenons des mesures pour veiller à ce que le système réponde aux besoins de toutes les personnes concernées, en temps opportun, et pour que les bons niveaux de soins soient fournis.

M. Steeves : Il y a un système qui est viable, du moment que vous faites partie de la grosse machine rouge. Elle soutient très bien les gens en question.

À la page 31 de la version anglaise de la plateforme électorale libérale, il est indiqué en grosses lettres rouges que les Libéraux aideront les personnes âgées à vivre chez elles de façon indépendante et à recevoir les soins de santé dont elles ont besoin. Il s'agit de la première étape du premier pilier, soit la pierre angulaire, du programme D'abord chez soi et de la situation dont nous parlons. Il est question de 7 millions de dollars pour garder les personnes âgées chez elles et pour leur fournir une évaluation de ce dont elles ont besoin pour pouvoir continuer à y vivre. En dépit de ce que nous avons entendu ce matin, la première mesure qu'a prise le gouvernement



actuel en ce qui concerne les personnes âgées a en fait été d'annuler la stratégie D'abord chez soi prévue pour elles. Pour couronner le tout, le gouvernement envisage d'enlever plus d'argent aux personnes âgées, de l'argent dont elles auront besoin à long terme.

Encore une fois, je dois poser la question suivante à la ministre : Quelle est sa principale source de déception? Est-ce l'annulation de la stratégie D'abord chez soi prévue pour les personnes âgées — je suppose qu'elle ne l'admettra pas —, ou est-ce la plus récente insulte, c'est-à-dire l'annonce d'une éventuelle ponction des actifs des personnes âgées par son gouvernement?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Rogers : Notre budget n'a pas encore été présenté. Notre budget sera présenté le 31 mars, et, ensuite, nous procéderons à l'examen détaillé du budget principal. Aucune décision n'a encore été prise quant aux dépenses pour l'année prochaine.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Rogers : Nous tenons des discussions. Comme nous l'avons dit, nos finances se trouvent dans un état lamentable à l'heure actuelle, et nous examinons toutes les possibilités afin de trouver des façons de mieux gouverner tout en fournissant des programmes sociaux viables aux gens du Nouveau-Brunswick.

Fournisseurs de soins de santé

M. Coon : La liste des gens du Nouveau-Brunswick en attente d'un médecin de famille est, à vrai dire, déplorable. Rien qu'à Fredericton, la liste d'attente compte maintenant 5 600 noms. Certaines familles languissent sur la liste depuis littéralement des années. Pire encore, nous constatons qu'un certain nombre de médecins de famille sont sur le point de prendre leur retraite.

Ma question s'adresse au ministre de la Santé. Quelle mesure le ministre prend-il pour que les gens du Nouveau-Brunswick ne figurent plus sur la liste d'attente et aient accès à un médecin de famille afin qu'ils ne languissent plus pendant d'innombrables heures dans les salles d'urgence à attendre les services de soins de santé les plus élémentaires?

L'hon. M. Boudreau : Je remercie le chef du tiers parti de la question. Il s'agit d'une question tout à fait pertinente que nous essayons vraiment, en tant que gouvernement, de régler. Dans la région de Fredericton, il est vrai qu'il y a beaucoup de postes de médecins vacants. Si le député d'en face ou tout autre parlementaire peut nous aider à recruter des médecins dans la région de Fredericton, nous nous ferons un plaisir de discuter avec eux et d'essayer d'arriver à une entente. Il y a dans la région des numéros de facturation non assignés. Il s'agit d'une priorité du gouvernement. Au sein de notre ministère, des membres du personnel travaillent à recruter des



médecins. Nous nous rendons dans toutes les écoles de médecine du pays. Nous communiquons avec les divers salons de l'emploi et ainsi de suite, mais c'est un domaine très concurrentiel. Tout ce que le député d'en face ou quiconque peut faire pour nous aider à attirer des médecins...

Le président : Le temps est écoulé.

M. Coon : Voilà qui est intéressant. Ma question portait sur la médecine familiale et non pas sur les médecins en particulier, puisque le personnel infirmier praticien qui pratique la médecine familiale pourrait pallier la pénurie de médecins. Le personnel infirmier praticien peut établir des diagnostics, prescrire des médicaments, commander des analyses diagnostiques et adresser des patients à des spécialistes. Une infirmière praticienne peut retirer 1 000 personnes de la liste d'attente ; étonnamment, des membres du personnel infirmier praticien quittent pourtant le Nouveau-Brunswick, faute de travail. Les personnes en question se trouvent déjà ici ; il n'est donc pas question de les attirer dans la province ni d'essayer de les trouver. Pourquoi le ministre ne remue-t-il pas ciel et terre pour faire en sorte que le personnel infirmier praticien puisse ouvrir des cabinets de médecine familiale au Nouveau-Brunswick afin de pallier la pénurie?

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, je remercie le député d'en face de la question, qui est très pertinente. L'une des promesses que nous avons faites dans notre plateforme était de nous assurer de mettre à profit le plein potentiel des compétences des professionnels de la santé, y compris le personnel infirmier praticien.

Juste avant de venir à l'Assemblée législative ce matin, mon collègue le vice-premier ministre et moi avons participé à l'ouverture officielle du Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton à son emplacement temporaire. J'aurais aussi mentionné la présence du chef du Parti vert, mais, malheureusement, je ne l'ai aperçu qu'au moment de mon départ. C'était bien de le voir là. C'est une priorité pour notre gouvernement d'ouvrir plus de centres de santé communautaire dans la province. Ici, à Fredericton, il s'agit d'une mesure temporaire. Comme nous le savons, il a beaucoup été question à l'Assemblée législative de mettre de l'argent de côté pour la construction d'un nouveau Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton, ce qui se produira au cours du prochain exercice financier.

M. Coon : Je ne parle pas de bâtiments, bien entendu. Je parle des gens. En ce moment, 11 membres du personnel infirmier praticien cherchent un emploi au Nouveau-Brunswick, et ils vont partir si on ne leur offre pas d'emploi. Cet automne, 11 autres personnes obtiendront leur diplôme de UNB, et encore 12 autres l'obtiendront l'automne suivant. Il est absolument insensé que des gens du Nouveau-Brunswick patientent dans les salles d'attente pour consulter un médecin de famille, alors que des membres du personnel infirmier praticien sont disponibles et pourraient les prendre sur-le-champ comme patients. Le ministre s'engagera-t-il à faire rapport à la Chambre de tout obstacle qui empêcherait le personnel infirmier praticien d'établir des cabinets de médecine familiale afin que les familles aient maintenant accès aux soins de santé?

L'hon. M. Boudreau : Comme je l'ai dit, nous faisons certainement notre possible pour pallier la pénurie de médecins ici, dans la région de Fredericton. Nous recrutons activement de nouveaux



médecins. Nous venons d'ouvrir officiellement un nouveau centre de santé communautaire à son emplacement temporaire. Nous avons engagé des fonds pour la construction, au cours des prochains mois, d'un bâtiment à un nouvel emplacement.

Dans notre plateforme, nous avons aussi pris l'engagement de mettre à profit le plein potentiel des professionnels de la santé dont nous disposons effectivement, y compris le personnel infirmier praticien. Je suis d'accord avec le député d'en face sur le fait que le potentiel des professionnels de la santé n'est pas optimisé dans la province. Nous examinerons certainement les façons d'améliorer la collaboration avec le personnel infirmier praticien, et dans quels domaines, tout comme nous pouvons améliorer la collaboration avec nos pharmaciens, nos travailleurs paramédicaux et nos travailleurs paramédicaux en soins avancés. La liste est longue. Nous voulons optimiser le potentiel des professionnels de la santé dont nous disposons. Nous ferons certainement rapport au fur et à mesure que des progrès seront réalisés dans le dossier.

Atcon

M. Holder : En tant que président du Comité des comptes publics, je tiens à dire que nous avons reçu aujourd'hui un rapport de la vérificatrice générale au sujet de la question d'Atcon, lequel était attendu depuis longtemps. Nous étions au courant de certains éléments du rapport, mais nous en ignorions certains autres. Ce qui est plus important encore, c'est que la vérificatrice générale y a formulé une liste de recommandations.

Aujourd'hui, ma question s'adresse au premier ministre ou au vice-premier ministre, c'est-à-dire à celui qui veut y répondre. Pouvons-nous être certains qu'une suite sera donnée à chacune de ces recommandations?

L'hon. M. Melanson : Comme nous le savons tous ici, nous prenons très au sérieux la responsabilité du Bureau du vérificateur général et le travail qu'il accomplit. Nous analyserons certainement les recommandations que la vérificatrice générale a formulées.

Nous voulons rappeler aux gens de l'opposition officielle et du Nouveau-Brunswick que, lorsque le gouvernement précédent s'est présenté à l'Assemblée législative pour demander que la question fasse l'objet d'un audit par la vérificatrice générale, nous avons appuyé la mesure en question à titre de parti de l'opposition. Nous avons convenu d'apporter quelques éclaircissements à la situation et au dossier.

Nous prendrons le rapport très au sérieux. Nous le prenons très au sérieux. Nous examinerons les recommandations formulées par la vérificatrice générale et nous y répondrons en temps opportun.

M. Holder : Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est que le gouvernement s'engage à donner suite aux recommandations. Je sais que, au cours des dernières semaines, les gens du gouvernement ont dit que nous posions des questions ridicules et que nous perdions du temps. Savez-vous quoi? Si vous examinez la Promesse d'emploi, le Fonds d'emploi pour les jeunes et les



contrats de foresterie, vous vous rendez compte que nous avons poussé à maintes reprises le gouvernement à prendre des décisions. Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est que les gens du gouvernement s'engagent entièrement à donner suite aux recommandations.

L'hon. M. Melanson : Comme je l'ai mentionné, en tant que gouvernement, nous prenons le rapport très au sérieux. Je tiens aussi à rappeler aux parlementaires du côté de l'opposition officielle que la vérificatrice générale a fait des recommandations en 2010 sur la façon d'améliorer les évaluations en ce qui concerne les genres d'investissements qui devaient être réalisés en vue du développement économique. Aujourd'hui, elle déclare que seulement 29 % de ses recommandations ont été mises en oeuvre pendant le mandat des gens d'en face.

Nous prenons le rapport très au sérieux. Nous analyserons les recommandations que la vérificatrice générale a formulées. Nous prendrons aussi l'engagement de tenir compte des recommandations de la vérificatrice générale lorsque nous traiterons de la *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick*.

Je rappelle aussi aux gens de l'opposition qu'il s'agit d'un sérieux problème. Il est question d'une situation qui dure depuis près de huit ans. En tant que nouveau gouvernement, nous voulons bien faire les choses et utiliser tous les mécanismes de contrôle pour être certains d'obtenir un rendement lorsque nous réaliserons des investissements...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Holder : Je suppose que le ministre a été promu, car j'ai posé ma question au premier ministre ou au vice-premier ministre. Cela dit, je le félicite de sa promotion.

Le rapport en question contient une révélation selon laquelle la compagnie, soit Atcon, n'a pas en fait demandé le financement. Nous tous, de ce côté-ci de la Chambre, ne pouvons pas imaginer que des gens obtiennent du financement du gouvernement sans en avoir fait la demande. Il semblerait que quelqu'un au sein du gouvernement ait préparé la demande. Le ministre prendra-t-il la parole aujourd'hui pour dire sans équivoque que cela est inacceptable et n'aurait jamais dû se produire?

[Original]

L'hon. M. Melanson : Je pense l'avoir bien dit cet après-midi ; nous prenons les recommandations de la vérificatrice générale et le travail accompli par son bureau au sérieux.

Nous savons très, très bien que, lorsque nous regardons à investir l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick dans des dossiers économiques, il est important d'avoir des mécanismes en place pour voir à ce qu'il y ait un bon rendement de l'investissement pour les contribuables. Nous voulons nous assurer qu'il y a une croissance économique et une croissance du PIB et nous voulons aussi créer des emplois.



Nous allons donc analyser en profondeur les recommandations de la vérificatrice générale. Nous allons voir quelles recommandations nous pouvons implanter pour nous assurer que, lorsque nous ferons des investissements dans la croissance économique, il y aura un bon rendement de l'investissement, avec de la création d'emplois ; les gens du Nouveau-Brunswick pourront en bénéficier.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Hôpitaux

M. Flemming : J'ai décidé de poser une question au ministre de la Santé. Je l'ai observé tourner adroitement autour du pot au sujet du projet de l'Hôpital Dr Everett Chalmers. Je l'ai observé appliquer le raisonnement selon lequel l'annulation était attribuable à une question financière concernant le ministère de la Santé. Je rejette entièrement le raisonnement à ce sujet.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, la situation dérapait au ministère de la Santé. Le ministère connaissait une croissance de 6 % par année et il était en chute libre. L'année dernière, le ministère de la Santé a enregistré un excédent de 44 millions de dollars. Je sais que « excédent » est un terme que de nombreuses personnes de l'autre côté de la Chambre ne connaissent pas. Le tout n'a rien à voir avec l'argent. J'ai préparé le budget en question. Je connais ce budget comme ma poche. Voici ce que je veux savoir : Pourquoi le projet a-t-il été annulé si ce n'est pas en raison de l'argent?

Le président : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Boudreau : En ce qui concerne le dossier en question, la stratégie des gens de l'opposition semble être la suivante : si divers parlementaires prennent la parole et posent les mêmes questions, ils finiront par obtenir une réponse différente de ma part. Toutefois, ce n'est pas la façon dont nous fonctionnons de ce côté-ci de l'Assemblée législative. Peu importe le parlementaire qui prend la parole et pose la question, les gens d'en face obtiendront la même réponse, car la réponse est assez simple.

Il s'agit du même député qui a pris la parole ce jour-là, lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, et a fait l'annonce suivante. Il a dit : Maintenant que nous avons réussi à assainir nos finances, nous pouvons aller de l'avant avec le projet. Je rappellerais au député que, lorsqu'il a quitté le gouvernement, la province affichait toujours un déficit de 400 millions de dollars, déficit dont il faut s'occuper. Voilà pourquoi mon collègue le ministre des Finances et tous mes collègues de ce côté-ci de la Chambre sont résolus à remédier à la situation. Nous avons eu des choix difficiles à faire dans le budget de capital. Tous les projets ne pouvaient pas être réalisés, et celui de l'hôpital Chalmers n'a malheureusement pas été retenu cette...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



M. Flemming : Les faits sont des éléments difficiles à saisir. Le fait est que le ministère de la Santé affichait un excédent de 44 millions de dollars.

Je pose au ministre la question suivante : Êtes-vous déjà allé à l'hôpital Chalmers? Moi, oui. J'ai visité presque tous les hôpitaux du Nouveau-Brunswick lorsque j'étais ministre de la Santé. Ce qui se passait à cet hôpital était déplorable. J'ai vu des gens enjamber des boîtes de documents, du surpeuplement, et des patients dans les corridors. J'ai été témoin de la détérioration des infrastructures et de pannes du système de climatisation. Ce que j'ai vu était absolument déplorable. Selon moi, le projet en question constituait le plus important projet d'immobilisations du ministère de la Santé, et voici ce que je veux savoir : Pourquoi ce projet a-t-il été annulé?

L'hon. M. Boudreau : J'ai beaucoup de respect pour le député d'en face et je sais qu'il connaît très bien les deux éléments que je m'apprête à faire valoir. Premièrement, le ministère de la Santé ne fonctionne pas en vase clos. Il fonctionne au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Deuxièmement, je pense que le député d'en face connaît aussi la différence entre un budget de fonctionnement et un budget de capital.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, ce qui importe en fin de compte, c'est que, lorsque nous nous sommes réunis et que nous devons, en tant que gouvernement, présenter un budget de capital, l'argent à investir était insuffisant par rapport au nombre de demandes reçues. Nous avons dû examiner chaque cas et chaque projet individuellement. Quels projets étaient plus avancés? Quels projets étaient prêts à être mis en oeuvre, et dans quel ordre? Ainsi, nous nous sommes arrêtés à cinq projets qui figuraient au budget de capital. Le Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton en est un. Malheureusement, l'hôpital Chalmers ne faisait pas partie des projets. Cela ne signifie pas que le projet ne se réalisera jamais. Il sera...

Le président : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Jody Carr : Ma question porte sur le palais de justice...

Le président : Veuillez m'excuser. Il s'agit de la troisième question du député de Rothesay.

(Exclamations.)

M. Flemming : Le député peut avoir la question.

Selon moi, il est ironique que le ministre n'ait pas visité l'hôpital Chalmers. Je lui ai posé la question. Je ne sais pas s'il a visité l'hôpital, mais il n'a pas répondu à la question. En supposant qu'il ne l'a pas fait, je l'exhorte à le faire. Je crois qu'il changera d'idée. Je me suis rendu à l'hôpital. Si vous y allez, vous constaterez que des interventions chirurgicales sont annulées faute de lits. Vous verrez les boîtes de documents et les dossiers. Vous verrez l'équipement mécanique qui tombe en morceaux. Vous verrez les problèmes qui se posent. Vous constaterez qu'il est scandaleux que, dans la capitale, les soins de santé au Nouveau-Brunswick se soient détériorés à ce point à l'hôpital en question.



La planification avait été faite. Les fonds étaient disponibles. Vous avez choisi d'annuler le projet. Vous avez décidé de l'annuler. Vous avez fait une croix dessus. Je veux savoir une chose. Il est acceptable de faire une erreur, et il est acceptable de prendre la parole pour admettre que vous auriez dû réaliser le projet. Voici ce que je veux savoir : Quand allez-vous remettre le projet au programme?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Boudreau : Tout le monde devrait prendre en note la date d'aujourd'hui. Selon moi, nous venons d'être témoins de la première joute verbale entre candidats à la direction du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick. Nous venons d'en être témoins aujourd'hui.

Encore une fois, je peux continuer de répondre encore et encore à la question, si c'est ce que le député d'en face veut que je fasse. Je suis ravi de le faire. Toutefois, le fait est que, lorsque le député d'en face était de ce côté-ci de la Chambre, pendant l'année avant les élections, il a essayé de faire comme si tout était beau, tout était équilibré et tout était merveilleux au Nouveau-Brunswick, mais, en fait, ce n'était pas le cas.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Sussex-Fundy-St. Martins.

L'hon. M. Boudreau : Il se pose à nous de vrais défis que nous devons relever, en tant que gouvernement, et nous les relèverons. Cela suppose des décisions difficiles. Lorsqu'est venu le temps de préparer le budget de capital du ministère de la Santé, un grand nombre de projets étaient proposés. Nous avons dû choisir parmi les projets que nous avions parce que nous ne pouvons pas tous les réaliser.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Jody Carr : Nous continuerons à poser les questions jusqu'à ce que nous obtenions la vérité pour les gens de la région de Fredericton.

Il est clair que l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers est un problème croissant pour le gouvernement. Nous disposons aujourd'hui de nouveaux renseignements indiquant que 26 interventions chirurgicales ont été annulées depuis le début de l'année. À l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers, 11 interventions chirurgicales ont été annulées en janvier, 10 interventions chirurgicales l'ont été en février et 5 interventions chirurgicales ont déjà été annulées en mars.

On nous dit que le gouvernement a mis de côté les travaux de rénovation nécessaires — les travaux qui étaient prévus au budget et qui étaient en cours de planification depuis octobre dernier — en raison des priorités contradictoires du ministre régional. Un nouveau palais de justice constitue son projet d'immobilisations prioritaire. Le ministre de la Justice confirmera-t-il que ses gestes empêchent le projet de l'hôpital Chalmers d'aller de l'avant? En tant que ministre



de la Justice, fera-t-il de la rénovation de l'hôpital Chalmers sa priorité en matière de construction, au lieu du palais de justice, afin d'éliminer les retards en ce qui a trait aux interventions chirurgicales, de trouver une solution à l'engorgement des urgences et de représenter les gens de Fredericton?

[Original]

L'hon. M. Boudreau : Il y a une chose que j'aimerais savoir : Quand l'opposition va-t-elle faire partie de la solution au lieu de faire partie du problème?

L'opposition nous pose la même question jour après jour. Elle devrait savoir qu'il y a des défis financiers dans chacun de nos ministères ainsi que dans toutes les régions de la province. Par conséquent, dans le cadre de la révision stratégique des programmes, nous regardons à l'ensemble du gouvernement et à l'ensemble des ministères pour voir quel impact cela aura sur toutes les collectivités de notre province. Toutefois, une chose est certaine : Il faut équilibrer notre budget, et, pour le faire, il faudra prendre des décisions difficiles.

Lorsque les parlementaires du côté de l'opposition étaient au pouvoir, ils n'ont pas voulu prendre des décisions difficiles ; ils ont voulu se la couler douce. Toutefois, en tant que gouvernement, nous ne voulons pas faire cela, et nous allons prendre les décisions qui sont nécessaires pour remettre de l'ordre dans nos affaires.

[Traduction]

M. Jody Carr : Le député d'en face a demandé quand les Progressistes-Conservateurs participeraient à la recherche de solutions en ce qui a trait à l'Hôpital Dr Everett Chalmers. Le gouvernement PC avait prévu au budget les fonds, c'est-à-dire 3,9 millions de dollars, en novembre 2013. Nous participions à la recherche de solutions. Nous faisons progresser les projets, non seulement les rénovations, mais aussi le centre de santé communautaire.

À l'heure actuelle, la situation empire à l'hôpital Chalmers, compte tenu des 26 interventions chirurgicales qui ont été annulées depuis le début janvier. En fait, nous réfutons toutes les justifications des gens du gouvernement en ce qui concerne le fait qu'ils aient mis de côté le projet à l'hôpital Chalmers et qu'ils l'empêchent d'aller de l'avant.

Le ministre de la Justice est le ministre régional. Pourquoi n'est-il pas au courant des 3,9 millions de dollars en fonds perdus qui devaient être consacrés à l'hôpital Chalmers? Ces fonds ont été volés pour être consacrés à d'autres projets. Même si le programme de fonctionnement avait été achevé en octobre dernier, que nous disposions de la somme de 3,9 millions de dollars et que 26 interventions chirurgicales ont été annulées... Dans la région touchée, nous voulons avoir notre argent pour l'hôpital Chalmers et nous voulons le avoir maintenant.

Le président : À l'ordre.



M. Jody Carr : Le vice-premier ministre se joindra-t-il à nous et fera-t-il en sorte de se battre pour relancer le projet de l'hôpital Chalmers?

L'hon. M. Boudreau : La politique se porte bien de ce côté-là de la Chambre, et les différentes courses à la direction sont bien parties. Tout d'abord, c'était le député de Fredericton-Ouest—Hanwell qui intervenait dans le dossier, car, comme nous le savons tous, il veut se porter candidat aux élections fédérales dans la circonscription de Fredericton. Puis, au cours des derniers jours, nous avons observé les interventions du député d'Oromocto-Lincoln qui, comme nous le savons tous, veut se présenter comme candidat à la direction de son parti provincial. Il veut paraître fort et grand, et il veut faire du bruit à ce sujet. Or, le député de Rothesay ne veut pas rater l'occasion de participer à l'action. Il a pris la parole aujourd'hui et a décidé d'y prendre part. Il y a un peu de rivalité en jeu de l'autre côté. Nous en sommes tous conscients.

Au bout du compte, les gens du Nouveau-Brunswick ont élu les candidats du Parti libéral pour qu'ils siègent de ce côté-ci de la Chambre.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Boudreau : Les gens du Nouveau-Brunswick savent que nous allons bien gouverner, que nous allons rééquilibrer les finances de la province et que nous allons aborder les priorités que les gens demandent au gouvernement d'aborder.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition officielle.

